

## Formulaire d'évaluation de la sécurité de la famille

Nous interrogeons toutes les personnes qui s'inscrivent aux services de pension alimentaire pour enfant afin de nous aider à fournir des solutions de sécurité aux personnes qui en ont besoin. Vous pouvez discuter de manière confidentielle avec votre agent chargé de l'aide à l'enfance de ces questions ou d'autres options de sécurité tout au long de ce processus.

Vos réponses ne seront pas communiquées à la partie adverse dans le cadre du dossier de pension alimentaire pour enfant. Les informations ne sont partagées avec personne, sauf si un enfant subit un préjudice ou est en danger. Si vous êtes préoccupé(e) par l'intervention des services de protection de l'enfance (Child Protective Services, CPS), veuillez en parler à votre agent. De plus amples informations sur les options de sécurité et les mesures d'application de la loi sont disponibles sur le dépliant (*Obtenir une pension alimentaire pour enfant en toute sécurité: ce que vous devez savoir*) (*Getting Child Support Safely : What You Should Know*).

### **Veillez répondre aux questions suivantes :**

1. La partie adverse a-t-elle déjà commis l'un des actes suivants ? **Cochez tout ce qui s'applique.**
  - Vous a menacé(e) de vous faire du mal, de faire du mal à vos enfants, à votre famille ou à vos animaux domestiques, ou a menacé de se faire du mal
  - Violence psychologique (exemples : crier, vous rabaisser, vous faire croire que vous êtes fou/folle)
  - Abus financier (exemples : vous empêcher d'accéder à votre argent ou à vos comptes, cacher ou modifier vos mots de passe pour vous empêcher d'accéder à vos comptes, vous empêcher de travailler ou faire en sorte que vous soyez licencié[e], contracter des dettes en votre nom)
  - Harcèlement ou persécution (exemples : appels ou SMS répétés, utilisation des réseaux sociaux pour vous intimider ou vous surveiller, suivi de vos déplacements, présence sur votre lieu de travail)
  - Abus sexuel (exemples : vous obliger à faire quelque chose de nature sexuelle que vous ne vouliez pas faire, en utilisant la force physique, des drogues ou de l'alcool, en vous intimidant, en vous montrant une arme pour vous menacer ou faire pression sur vous)
  - Violence physique (exemples : vous frapper, vous pousser, vous donner des coups de pied, vous « étrangler » ou vous mettre les mains sur la gorge)
2. Avez-vous des inquiétudes concernant votre sécurité si la partie adverse connaît votre adresse actuelle ou future, votre lieu de travail ou la manière de vous contacter ?
  - Oui  Non
3. Nous contactons parfois la partie adverse pour obtenir des informations sur ses revenus et son emploi. Avez-vous des inquiétudes concernant votre sécurité si nous contactons la partie adverse ?
  - Oui  Non
4. Avez-vous des inquiétudes concernant votre sécurité si vous devez comparaître devant un tribunal et divulguer des informations en présence de la partie adverse ?
  - Oui  Non
5. Avez-vous des inquiétudes concernant votre sécurité si/lorsque vous remettez vos enfants pour une visite ou pendant la visite ?
  - Oui  Non
6. Craignez-vous que la partie adverse ne vous menace, n'exerce des représailles à votre rencontre ou ne tente d'utiliser le tribunal des affaires familiales (Family Court), les services de protection de l'enfance ou d'autres systèmes contre vous si vous vous inscrivez aux services de pension alimentaire pour enfant ?
  - Oui  Non

7. Pour percevoir la pension alimentaire pour enfant ordonnée par le tribunal, nous déduisons l'argent directement du salaire de la partie adverse. Des mesures peuvent être prises si elle ne paie pas (par exemple, suspension du permis de conduire, du permis professionnel et du permis récréatif, refus de délivrance d'un passeport, gel des comptes bancaires et saisie des remboursements d'impôts fédéraux et d'État).

Avez-vous des inquiétudes concernant votre sécurité si des mesures de recouvrement des pensions alimentaires sont prises à l'encontre de la partie adverse ?

Oui  Non

Vous n'êtes pas obligé(e) de remplir ce formulaire. **Cochez ici  si vous ne souhaitez pas répondre aux questions ci-dessus.**

Partie (parent gardien/parent non gardien) \_\_\_\_\_ Date de remplissage \_\_\_\_\_ Initiales  
du district \_\_\_\_\_

Pour référence uniquement